



COMMUNICATION

N° 46 – FEVRIER 2020

Commune de Rodemack

MANIFESTATIONS A VENIR

07 Février :
Assemblée Générale
Sapeurs-Pompiers
(Foyer)

08 Février :
Passation de
commandement Corps
Sapeurs-Pompiers de
RODEMACK

14 Février :
Présentation au drapeau
des jeunes volontaires du
Service Militaire
Volontaire de Montigny-
lès-Metz

07 Mars :
Carnaval
APE
(Village)

15 et 22 Mars :
Elections Municipales
(Foyer)

03 Avril :
Conférence
Centre Jean-Marie PELT
(Foyer)

04 Avril :
Représentation
Les Z'Allumés
(Foyer)

05 Avril :
Chasse aux œufs
APE
(Village)

18 et 19 Avril :
Marché aux Vins des
Plus Beaux Villages de
France
CCCE
(Citadelle)

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le compte administratif 2019, à savoir la gestion du Maire pour l'année 2019, qui correspond au centime près, au compte de gestion du percepteur :

EN FONCTIONNEMENT : 606 935,88 € en Dépenses
831 199,21 € en Recettes
+ 224 263,33 € Résultat de clôture

EN INVESTISSEMENT : 404 685,81 € en Dépenses
395 624,88 € en Recettes
- **9060,73 € Déficit 2019**
- **87 178,02 € Résultat reporté**
- **96 238,75 € Résultat de clôture**

+ 128 024,58 € Résultat de clôture / sections confondues

Grâce à un travail au quotidien, nous avons limité et abaissé les dépenses de fonctionnement à 606 935,88 € contre 630 775,28 € en 2018 soit : - **23 839,40 €**

Nous avons optimisé les recettes à **831 199,21 €** contre **803 535,36 €** en 2018 soit **+ 27 663,85 €** et un résultat de clôture de **+ 224 263,33 €** permettant de rembourser le capital des emprunts (**73 597,42 €**) et le solde pour abonder les programmes d'investissement.

Les principales dépenses de fonctionnement concernent :

- Les frais de personnel **258 910,53 €** contre **261 951,47 €** en 2018.
- Les charges de gestion courante: **114 746,84 €** contre **138 498,06 €** en 2018.
- Remboursement des intérêts des emprunts: **32 042,31 €** contre **34 496,77 €** en 2018.

Les principales recettes de fonctionnement concernent :

- Les produits de services: **11 907,53 €** contre **7865,84 €** en 2018.
- Impôts et taxes: **387 150,00 €** contre **377 609,00 €** en 2018.
- Produits exceptionnels: **200 995,97 €** dont **180 000,00 €** pour les Jardins du Castel contre **181 317,32 €** en 2018.
- Revenus des immeubles: **65 096,55 €** contre **54 000,99 €** en 2018.

Le remboursement des emprunts est en diminution de **- 10 768,39 € (2454,46 €** pour les intérêts et **8313,93 €** pour le capital) grâce à un emprunt soldé fin 2018.



COMMUNICATION

N° 46 – FEVRIER 2020

Commune de Rodemack

MANIFESTATIONS A VENIR

07 Février :
Assemblée Générale
Sapeurs-Pompiers
(Foyer)

08 Février :
Passation de
commandement Corps
Sapeurs-Pompiers de
RODEMACK

14 Février :
Présentation au drapeau
des jeunes volontaires
du Service Militaire
Volontaire de Montigny-
lès-Metz

07 Mars :
Carnaval
APE
(Village)

15 et 22 Mars :
Elections Municipales
(Foyer)

03 Avril :
Conférence
Centre Jean-Marie PELT
(Foyer)

04 Avril :
Représentation
Les Z'Allumés
(Foyer)

05 Avril :
Chasse aux œufs
APE
(Village)

18 et 19 Avril :
Marché aux Vins des
Plus Beaux Villages de
France
CCCE
(Citadelle)

LE MOT DU MAIRE

Un deuxième emprunt se termine en Mars 2020 pour une dernière échéance de 4289,85 € (en année pleine l'économie s'élève à 17 216,54 €).

Fin 2019, l'annuité de la dette et le capital de la dette restant dû sont revenus au niveau de 2013, ainsi nous avons effacé le montant des emprunts réalisés au cours de ce mandat.

Ce résultat est atteint grâce à une gestion rigoureuse, des recettes en hausse (en particulier les loyers divers pour 65 000,00 €), malgré une baisse des dotations de l'état pour la 7^{ème} consécutive, une baisse de 227 000,00 € en cumulé (la dotation globale de fonctionnement est passée de 134 000,00 € en 2012 à 79 000,00 € en 2019).

Cette gestion rigoureuse a permis également de ne pas augmenter les impôts locaux pendant tout mon mandat de Maire, depuis mon élection en 2001.

La SITUATION FINANCIERE de notre COMMUNE est SAINTE, mais mérite de trouver CONSTAMMENT de nouvelles ressources pour PROGRESSER...

Ainsi l'avenir de notre COMMUNE n'est pas ce qui va arriver mais CE QUE NOUS ALLONS EN FAIRE.

Aussi je vous souhaite au nom de la municipalité et en mon nom personnel UNE BONNE et HEUREUSE ANNEE 2020 POUR VOUS, mais aussi pour vos proches et vos amis.

QUE cette année vous apporte à toutes et à tous, JOIE, BONHEUR, SANTE et SUCCES.

ENFIN je veux à NOUVEAU vous REMERCIER du FOND du CŒUR de la CONFIANCE que vous m'avez TMOIGNE pendant toutes ces années, de la CONFIANCE que vous avez PARTAGE sur l'EVOLUTION de RODEMACK, de la CONFIANCE que nous partageons sur l'AVENIR de notre COMMUNE.

Quant à moi UNE ETAPE IMPORTANTE de ma vie publique se TERMINE, en tant qu'ELU, je vais faire un BREAK d'une année, une année sabbatique en somme... ensuite j'ai bien l'INTENTION de m'impliquer à nouveau dans la vie rodemackoise d'une manière ou d'une autre car j'ai bien l'INTENTION de rester un HOMME ENGAGE... engagé dans le sens d'être au service d'une cause et cette cause c'est RODEMACK.

Le Maire,

Gérard GUERDER

